

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
COMMUNE DE BÉZIERS
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



CRA Béziers - Merlon nord

LOT N°2 RENATURATION

PRO-DCE

CADRE MEMOIRE TECHNIQUE

BZ-11391				
Date(s)	Nature des modifications	Dessiné	Vérifié	Ind
Juin 2026	CREATION	LMU	JIT	A

2.3

GAXIEU

1 Bis Place des Alliés
CS 50676
34537 BEZIERS CEDEX
T. 04 67 09 26 10
E. bet.34@gaxieu.fr

GAXIEU.FR





CADRE MEMOIRE TECHNIQUE

SGAMI SUD

Traitement du merlon nord attenant à la parcelle
du CRA de Béziers



Les items de ce cadre sont à compléter impérativement pour la notation du critère « valeur technique » soit directement sur ce document soit sur un document créé par le candidat.

REMARQUE :

Toute absence de renseignement entraînera la note de 0 à chaque sous-critère concerné.

Le mémoire technique devra être lisible au format A4 et contenir maximum 20 pages (hors annexes, sommaires et pages de garde). Les pages au-delà du nombre maximum ne seront pas analysées...

ENTREPRISE :



TABLE DES MATIERES

1.	(10 POINTS) COMPREHENSION DU PROJET ECOLOGIQUE, CONTRAINTES DU SITE ET ORGANISATION GENERALE :	2
2.	(10 POINTS) GESTION INITIALE DES EVEE ET PREPARATION DES EMPRISES :	2
3.	(10 POINTS) FOURNITURES VEGETALES, SEMENCES, TRAÇABILITE ET QUALITE ECOLOGIQUE :	2
4.	(12 POINTS) METHODOLOGIE DE CREATION DES HABITATS VEGETALISES :	2
5.	(8 POINTS) METHODOLOGIE DE CREATION DES GITES, PIERRIERS ET AMENAGEMENTS FAUNISTIQUES :	2
6.	(10 POINTS) FINALISATION POST-PLANTATION, ENTRETIEN, SUIVI ECOLOGIQUE ET GARANTIES :	2





1. (10 POINTS) COMPREHENSION DU PROJET ECOLOGIQUE, CONTRAINTES DU SITE ET ORGANISATION GENERALE :

.....

.....

.....

2. (10 POINTS) GESTION INITIALE DES EVEE ET PREPARATION DES EMPRISES :

.....

.....

.....

3. (10 POINTS) FOURNITURES VEGETALES, SEMENCES, TRAÇABILITE ET QUALITE ECOLOGIQUE :

.....

.....

.....

4. (12 POINTS) METHODOLOGIE DE CREATION DES HABITATS VEGETALISES :

.....

.....

.....

5. (8 POINTS) METHODOLOGIE DE CREATION DES GITES, PIERRIERS ET AMENAGEMENTS FAUNISTIQUES :

.....

.....

.....

6. (10 POINTS) FINALISATION POST-PLANTATION, ENTRETIEN, SUIVI ECOLOGIQUE ET GARANTIES :

.....

.....

.....

